

Représentants patronaux au CESER

CESER	:	Session plénière du 3 décembre 2018
Intervention n°	:	17
Document	:	Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences 2019 - 2022
Orateur	:	David Cabedoce

Je m'exprime au nom des acteurs économiques du collège 1

Le Conseil régional a présenté le 19 novembre 2018 le Pacte régional d'investissement en compétences issu du plan d'investissement en compétences 2019 - 2022 national, doté de 15 milliards d'euros. Le pacte breton sera financé par l'Etat à hauteur de 216 millions d'euros.

Le Plan d'Investissement en Compétences a pour objectif d'accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi dans les différentes mutations en cours, tant dans le monde du travail que dans les filières d'activité.

Trois axes d'intervention sont prévus par le cadre de l'élaboration du Pacte régional : 1° proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leurs contenus, au regard des besoins de l'économie en temps réel ; 2° garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés ; et 3° s'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations.

Le PRIC pour la Bretagne a identifié six objectifs et propose d'agir de manière transversale, avec des démarches nouvelles de production d'informations et de recueil des besoins, en intensifiant et expérimentant de nouveaux modes d'achat de la formation.

Nous attendons de ce Pacte régional d'investissement en compétences qu'il réponde aux besoins des individus et des entreprises du territoire qui doivent faire face à des difficultés d'insertion ou de reconversion professionnelle, à une méconnaissance des formations proposées et de leurs financements, à des difficultés de recrutement dans plusieurs secteurs d'activités et, enfin, à la dégradation de l'image de certains métiers.

Compte tenu des enjeux de ce pacte, il serait opportun pour le CESER d'avoir annuellement un suivi de sa mise en œuvre, à travers la connaissance du nombre de personnes accompagnées ayant retrouvé un emploi et un bilan de l'utilisation des 216 millions d'euros.

Je vous remercie de votre attention.